

# LE MAIRE DE LA COMMUNE ET SON RÔLE

En France, on compte environ de 36 500 communes. Dans chacune d'elles, se trouve un maire qui est élu pour la diriger. Mais, il n'est pas seul, il est entouré d'un conseil municipal chargé de représenter les habitants.

## 1. Quel est le rôle du Maire ?

Le Maire assure deux fonctions principales :

- Il est le représentant de l'Etat dans la commune, il est chargé de faire appliquer les lois, ainsi que d'assurer la **sûreté** des habitants de sa commune.
- Il est chargé de l'organisation des élections.
- Il est également officier d'Etat-Civil, il veille à faire enregistrer les naissances et les décès, il célèbre les mariages.
- Il dispose d'un pouvoir de police et peut prendre des mesures pour faire assurer le bon ordre, la sécurité et la **salubrité** publique de la commune. Il est en même temps le chef de l'administration communale.
- Il est le chef hiérarchique des agents communaux : il les nomme, fixe leurs actions et peut les sanctionner.
- Il est également chargé de la préparation et la réunion du **Conseil Municipal**

Le conseil municipal est une assemblée de conseillers municipaux élus pour gérer une commune. Ensemble, plusieurs décisions peuvent être prises comme : ouvrir une crèche, un foyer pour personnes âgées, rénover la voirie ou entretenir des espaces verts...

**Regarde l'extrait de vidéo « C'est pas sorcier le conseil municipal »**

## 2. Comment devient-on Maire ?

Tout d'abord... Pour être éligible, il faut : -

avoir au moins 18 ans

être de nationalité française ou avoir la citoyenneté d'un état membre de l'Union Européenne

être électeur dans la commune ou y payer des impôts

bénéficier de ses droits civiques, c'est à dire ne pas avoir commis d'infraction grave

-condamnation ou interdiction

Les maire sont élu pour une période de 6 ans. Le maire est l'élu à l'issue des élections municipales.

### **3. Etre Maire, est-ce un métier?**

Etre Maire n'est pas considéré comme une profession, même si cela prend beaucoup de temps !

Le Maire et ses adjoints reçoivent cependant chaque mois une somme d'argent, une "indemnité de fonction" qui est une compensation pour leurs journées de travail, en plus de leur activité professionnelle.

Le Maire ne peut exercer seul ces responsabilités, il en délègue une partie à ses adjoints ! Il est cependant le principal acteur de la vie de sa commune et peut-être comparé au dirigeant d'une grande entreprise.

### **Questionnaire**

1/ Qu'est- ce qu'un maire ?

2/ Quels sont ses fonctions principales?

3/ Que porte le Maire au cours des cérémonies officielles et publiques ? (vidéo)

4/ A quel âge peut-on devenir maire ?

5/ Cite une raison qui empêcheraient une personne de se présenter en tant que maire ?

6/ Est-ce que le maire perçoit un salaire pour exercer sa fonction ?

7/ Qui aident le maire à exercer ses fonctions ?